



Egouts

Service de la Voirie

Avis Public est par le présent donné que l'on se propose de construire immédiatement un égout dans la rue suivante, savoir:

Rue Emma—De la rue Larivière à la rue Dufresne.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements devront en donner avis à l'inspecteur de la Ville sans retard, car une fois l'égout construit, ils devront se procurer un permis et déposer un certain montant d'argent pour couvrir le coût approximatif du raccordement.

Toutes réclamations pour égouts existants déjà dans ladite rue devront être produites au bureau de l'inspecteur de la Voirie sous deux mois après l'achèvement du nouvel égout.

Toutes informations se rapportant à l'égout que l'on doit construire seront fournies au bureau de l'inspecteur de la Ville. Le tout suivant le règlement No 298, concernant les égouts.

JOHN-R. BARLOW,
Inspecteur de la Cité.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 17 juin 1907.



AQUEDUC

FOURNITURES Etc.,

Des soumissions cachetées, adressées au Greffier de la Cité, et devant être déposées au bureau dudit greffier de la Cité, à l'hôtel de Ville, et portant au dos le nom d'un des articles ci-après mentionnés selon le cas, seront reçues jusqu'à midi, mardi, le 2 juillet prochain, pour la fourniture et livraison des articles suivants:

CIMENT,
TUYAUX EN FONTE,
BOIS DE CHARPENTE,
FONTES SPECIALES,
TUYAUX EN PLOMB, PLOMB EN SAUMONS ET
FERBLANC,
CUIVRE FONDU.

Ainsi que pour l'achat de ferraille et plomb de rebut.

Le tout conformément au cahier des charges que l'on pourra examiner et obtenir au bureau du surintendant de l'Aqueduc, à l'Hôtel de Ville, où l'on pourra aussi se procurer les formules de soumissions.

Toute soumission qui ne sera pas faite sur la formule officielle ou qui ne sera pas conforme au cahier des charges, sera écartée.

Lesdites soumissions seront ouvertes par le greffier de la Cité, en présence des intéressés, à la première assemblée de la Commission de l'Aqueduc qui suivra leur réception.

La Commission de l'Aqueduc ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, le 19 juin 1907.



Sewers

ROAD DEPARTMENT

Public Notice is hereby given that it is proposed to construct a sewer in the undermentioned street, namely:

Emma Street—From Larivière Street to Dufresne Street.

The proprietors wishing connections must notify the City Surveyor at once. As after sewer is completed permits must be taken out and sum deposited to cover estimated cost of such connections.

Claims for existing sewers in said street must be filed with the City Surveyor within two months after the completion of the new sewer.

Any information with regard to sewers to be built will be given at the office of the City Surveyor. All in accordance with by-law No. 298 concerning sewers.

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

CITY SURVEYOR'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 17th June 1907.



Water Works

SUPPLIES &c.

Sealed tenders addressed to the City Clerk, and deposited in the Office of the said City Clerk, City Hall, endorsed in the name of one of the articles mentioned hereafter, as the case may be, will be received until noon on Tuesday the 2nd July next, for the supply and delivery of the following articles:

CEMENT,
CAST IRON PIPES,
SPECIAL CASTINGS,
LEAD PIPE, PIG LEAD and TIN.
BRASS CASTINGS.
LUMBER.

Also for the purchase of Iron and Lead scrap.

The whole in accordance with the specifications to be seen and obtained as well as the forms of tender, at the office of the superintendent of Water Works, City Hall.

Any tender not made on the official form or not in conformity with the terms of the specifications will not be considered.

Said tenders will be opened in the presence of the interested parties, by the City Clerk, at the first meeting of the Water Committee to be held after the reception of the said tenders.

The Water Committee does not bind itself to accept the lowest or any of the tenders.

By order,

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, June 19th, 1907.